

RECYCLAGE AUTORISATION DE CONDUITE - réf : DA4



QHSE

01/07/2026

Public et prérequis

Cariste expérimenté possédant une autorisation de conduite et dont la formation initiale est supérieure à 5 ans (recommandation CRAM) ou après tout changement de poste ou tout accident entraînant un arrêt de travail

Avis médical utilisation d'engin de levage

Les objectifs

Réactualiser les connaissances théoriques et les compétences pratiques à la conduite.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Théorie et pratique alternées

Contenu de la formation

Tests préliminaires

Théorie

- Le respect des consignes sécurité
- Les gestes à respecter pour :
- Le début
- L'utilisation
- Le stationnement dans l'atelier
- Les règles de circulation

Pratique

- le gerbage des charges
- la circulation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Version documentaire

V2-2022

RÉFÉRENCE

HSEPSE400181

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne